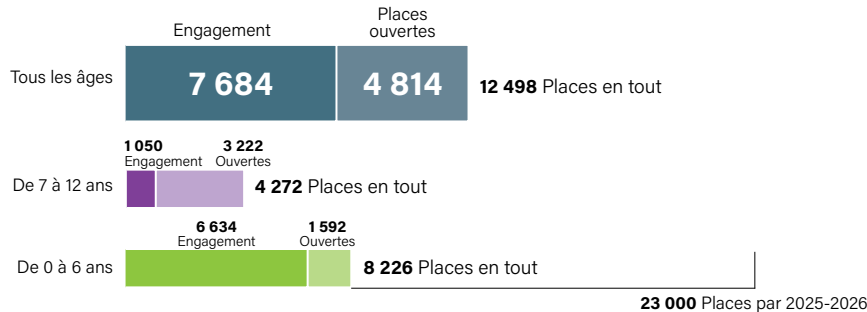


# Investir dans l'apprentissage et la garde de la petite enfance

MISE À JOUR – AOÛT 2023

Les gouvernements du Manitoba et du Canada investissent pour élargir et renforcer le système d'apprentissage et de garde de la petite enfance. Depuis août 2021, le Manitoba a fait des progrès considérables dans ses priorités d'assurer la prestation de services de garde d'enfants accessibles, abordables, inclusifs et de qualité en reconnaissant le rôle essentiel des professionnels des services de garde de la petite enfance. Sachant qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir, le gouvernement du Manitoba poursuit ses consultations avec les intervenants, les parents et le public en vue des trois prochaines années d'investissements dans le cadre de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada.

## Places de garde d'enfants



## Frais des parents

Les frais des parents moyens pour des enfants entre les âges de zéro à six ans étaient de

20,70 \$  
par jour en  
2021-2022  
à  
8,43 \$  
par jour en  
2022-2023

## Salaires

Augmentation de **18 %** des subventions de fonctionnement pour soutenir des salaires plus élevés chez les professionnels de la garde d'enfants

## Quelques réalisations clés

### Créer plus de places de garde de la petite enfance – 445 millions de dollars

- ✓ 120 millions de dollars – construction hybride de 25 centres de garde d'enfants préfabriqués dans des municipalités et des Premières Nations ajoutant 1 970 places
- ✓ 1 million de dollars – carrefour de soutien pour les nouveaux arrivants
- ✓ 180 millions de dollars – agrandir les espaces de garderie dans les écoles et les établissements d'enseignement postsecondaires
- ✓ 17 millions de dollars – subvention d'aide à l'agrandissement et à la rénovation des centres de garde d'enfants pour les fournisseurs actuels
- ✓ 8,8 millions de dollars – fonds d'immobilisations du Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour les projets communautaires
- ✓ 13,3 millions de dollars – subvention de fonctionnement pour les nouveaux centres
- ✓ 115 millions de dollars – investissement dans le cadre duquel le gouvernement du Manitoba s'est engagé à construire 23 nouvelles écoles, ayant chacune un centre de garde d'enfants

### Appuyer les professionnels de garde d'enfants – 151 millions de dollars

- ✓ 15,5 millions de dollars – mettre en œuvre une initiative d'investissement ciblé ponctuel pour les professionnels de la petite enfance actuels, y compris une augmentation salariale et un complément au revenu de retraite
- ✓ 93 millions de dollars – mettre en œuvre et augmenter la grille salariale des éducateurs de la petite enfance et des aides des services à l'enfance
- ✓ 10 millions de dollars – mettre en œuvre un remboursement des frais de scolarité pour les étudiants postsecondaires qui veulent devenir des éducateurs des jeunes enfants, qui appuie 633 demandeurs jusqu'à ce jour
- ✓ 24 millions de dollars – établir un plan pluriannuel d'expansion de formation avec les établissements d'enseignement postsecondaires pour créer presque 1 000 nouvelles places disponibles dans les programmes de formation pour augmenter le nombre d'éducateurs de la petite enfance et d'aides des services à l'enfance
- ✓ 7,4 millions de dollars – offrir aux établissements actuels une subvention pour l'innovation en matière de recrutement et de maintien en poste
- ✓ 1 million de dollars – collaborer avec la Manitoba Métis Federation pour appuyer l'initiative de formation en garde de la petite enfance des Ukrainiens

### Rendre la garde d'enfants plus abordable – 155 millions de dollars

- ✓ 82,7 millions de dollars – augmenter le seuil des salaires du Programme d'allocations pour la garde d'enfants et du versement anticipé des allocations pour les frais des parents
- ✓ 72,2 millions de dollars – mettre en œuvre l'initiative de frais de garde de 10 \$ par jour, réduisant les frais des parents pour la garde d'enfants durant les périodes régulières de soin

### Améliorer les programmes de qualité – 70 millions de dollars

- ✓ 52,5 millions de dollars – appuyer les établissements actuels par l'entremise d'une subvention pour l'amélioration de la diversité et de l'inclusion et d'une subvention pour la qualité de l'apprentissage et de l'environnement de la petite enfance
- ✓ 11,9 millions de dollars – offrir du soutien aux enfants ayant besoin de plus de soutien pour faire en sorte qu'ils puissent participer de manière significative aux programmes d'apprentissage de la petite enfance
- ✓ 2,1 millions de dollars – élargir l'approche Abecedarian dans quatre établissements de garde d'enfants pour appuyer les enfants dans des communautés qui en ont le plus besoin
- ✓ 1,2 million de dollars – élargir l'accès aux ressources en science du développement de la petite enfance grâce à la traduction en français
- ✓ 2,2 millions de dollars – appuyer d'autres initiatives de qualité, y compris les soins portant sur l'attachement, la subvention sur les programmes autochtones, *Mamàhtawisiwin* et la subvention sur la gouvernance et l'inclusion francophones